



Habitat et Interventions Sociales

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Éditorial de la Présidente p.1

Préambule et chiffres clés 2017 p.2

Faits marquants de l'année p.3

Missions du GIP HIS p.4

Composition et gouvernance p.16

Ressources financières p.16

Vie institutionnelle p.17

Ressources humaines p.18

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE



Depuis bientôt 25 ans, le Groupement d'Intérêt Public Habitat et Interventions Sociales assure, pour le compte de l'État, des missions d'accompagnement social visant au maintien dans le

logement ou au relogement de personnes en difficultés. Pour rendre le service le plus efficace possible aux ménages qu'il accompagne, le Groupement base son action sur 5 principes : réactivité, loyauté, neutralité, confidentialité, et continuité.

J'ai eu le plaisir d'être nommée présidente du GIP HIS au mois de juin 2017, succédant ainsi à Paul Duprez. Je compte poursuivre le travail engagé ces dernières années, tout en contribuant à mieux faire connaître les actions conduites par le Groupement. Au fil du temps, le GIP HIS a consolidé son savoir-faire dans l'accompagnement du parcours résidentiel des familles. Il a également développé ses compétences dans l'évaluation de la situation sociale des ménages en amont du relogement. Cette compétence s'est confirmée et s'est étendue au domaine de l'asile.

Depuis sa création, le GIP HIS a toujours su accompagner l'État dans la gestion de situations d'urgence et ce grâce à l'engagement, au professionnalisme, à la variété des profils et compétences de ses équipes.

Je sais pouvoir compter sur les agents du Groupement pour s'adapter et faire évoluer leurs pratiques afin d'accompagner du mieux possible les personnes mal-logées, quelle que soit leur situation.

En cette période où de nombreux défis sont à relever par les autorités, tant en matière de logement que de migrations, le Groupement se tiendra aux côtés de l'État pour poursuivre et renforcer son action en faveur des personnes les plus démunies, en lien avec ses partenaires. Je souhaite que le rôle de cet Etablissement propre à la région francilienne, d'interface entre l'État, les associations et les familles se renforce, car seule une action régionale collective contribuera efficacement à favoriser l'intégration des ménages précaires.

Notre responsabilité dans l'accompagnement social des personnes en situation de fragilité, notamment des personnes migrantes, reste entière.

Frédérique LAHAYE

PRÉAMBULE

En 2017, le GIP HIS a réaffirmé sa position d'acteur régional de l'accompagnement social en faveur des personnes mal logées ou démunies de logement.

Dans un contexte où la pression migratoire fait peser de nouveaux enjeux de fluidité sur les dispositifs d'hébergement et où la priorité est donnée à la lutte contre la pauvreté – notamment des jeunes et des enfants – le Groupement a mis son expertise au service des ménages mal logés d'Île-de-France.

Cette année a aussi été l'occasion pour le GIP HIS de redéfinir son champ d'intervention en intégrant les publics « migrants » dans sa convention constitutive, de faire la démonstration de sa capacité d'intervention sur les situations d'urgence et de mettre en œuvre de nouveaux outils afin de rendre un service plus efficace aux ménages qu'il accompagne.

Le rapport d'activité 2017 a vocation à présenter les missions conduites par le GIP HIS et leur impact sur les ménages suivis.

CHIFFRES-CLÉS 2017



12534 ménages
dont la situation
sociale a été
évaluée



17568 ménages
orientés



16087
ménages ont
pu être
hébergés



1800 ménages
logés ou relogés



568
ménages
bénéficiant d'un
accompagnement
social

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017

17 JANVIER

Intervention d'urgence sur le squat de l'Hôtel Dieu



15 FÉVRIER

1000^{ème} arrivée dans le cadre du programme de réinstallation des réfugiés syriens



28 AVRIL

Lancement de la mission AFPA 100

3 MAI

1000^{ème} ménage relogé dans le cadre du protocole État – Action Logement

9 JUIN

Frédérique Lahaye élue Présidente du GIP HIS



6, 7 JUILLET

Emménagement du GIP HIS dans ses nouveaux locaux



21 JUILLET

10000^{ème} personne hébergée au Centre Premier Accueil

31 AOÛT

Modification de la convention constitutive du GIP HIS

23 OCTOBRE

Nouvelle version du référentiel Solibail

30 OCTOBRE

Première connexion au système d'information Sol@silé

4 DÉCEMBRE

Lancement de la MOUS pour les occupants du 48 rue de la République à Saint-Denis



14 DÉCEMBRE

Inauguration des nouveaux locaux en présence du Préfet de région



MISSIONS DU GIP HIS

Créé par arrêté interministériel du 12 mars 1993, le GIP Habitat et Interventions Sociales (GIP HIS) a pour objet d'assurer des missions d'intervention sociale en faveur de ménages en recherche d'insertion par le logement : mal logés ou démunis de logement. Il assure notamment des missions de diagnostic des situations, de recherche de logement, d'accompagnement social et de gestion locative adaptée. Il intervient également en faveur des populations dites « migrantes ».

En 25 ans, le GIP HIS a pu démontrer sa capacité d'intervention, sa réactivité, son rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les acteurs de terrain. Ce rôle lui permet de mener des actions partenariales en faveur des ménages les plus précaires et d'accompagner les projets de restructuration territoriale.

Le GIP HIS assure ainsi l'accompagnement social des ménages les plus fragiles dans leur parcours

résidentiel. Il cherche à renforcer leur adhésion et les guide dans les démarches d'accès ou de maintien dans le logement. En 2017, une attention particulière a été portée aux enfants des familles accompagnées qui sont, à de nombreux égards, les plus touchés par les problématiques de mal logement.

Pour accomplir ses missions, le Groupement participe également à la coordination régionale et nationale de dispositifs visant l'accès à l'hébergement ou au logement des ménages en difficulté. Son rôle est d'assurer l'adéquation entre une demande émanant d'un public fragile et une offre de logement de qualité.

Enfin, sa capacité à mobiliser, dans l'urgence, les compétences de ses agents, lui permet de répondre aux défis d'accueil et d'intégration des personnes migrantes. Le GIP HIS contribue ainsi à la fluidité de leurs parcours dans les dispositifs franciliens.



1. ACCOMPAGNER SOCIALEMENT LES PARCOURS RÉSIDENTIELS

L'accompagnement social de ménages fragiles est le cœur de la mission du GIP HIS. Il permet à des familles en grande précarité de surmonter les blocages rencontrés dans l'accès ou le maintien dans le logement.

Le GIP HIS place ces ménages au centre de son accompagnement afin de favoriser leur relogement et de renforcer leur autonomie dans leur parcours locatif.

CHIFFRES CLÉS

En 2017, l'action des équipes sociales du GIP HIS a permis l'évaluation de la situation sociale de 472 ménages.

448 ménages ont bénéficié d'un accompagnement social.

Cet accompagnement a permis l'accès au logement de 183 ménages soit 561 personnes dont 269 enfants.

Des ménages aux fragilités multiples

Les ménages rencontrés et suivis dans le cadre de l'accompagnement des parcours résidentiels ont des profils assez homogènes. Il s'agit majoritairement de familles monoparentales et/ou nombreuses. Elles sont en situation de grande précarité et cumulent des difficultés sociales, économiques, et administratives.

“

PAROLES D'USAGERS

Madame S. a été relogée dans le cadre de l'AVDL DALO 93 : « J'ai rencontré une travailleuse sociale du GIP HIS à la fin de l'année 2017. Elle s'est occupée des dossiers, elle est venue voir le logement dans lequel je vivais, elle prend vraiment le temps pour expliquer. On a eu le nouveau logement à Romainville quelques mois plus tard, c'est un T3.

Les enfants sont contents. La grande a 13 ans et le petit a 5 ans et demi. La grande va au collège juste de l'autre côté de la rue, à 5 minutes. Le petit a pu rester dans son ancienne école aux Lilas. Il commence déjà à lire, on ne voulait pas le changer d'école.

On est contents, on est chez nous. »

”

Ces ménages sont issus du parc privé dégradé et se trouvent pour la plupart en situation de sur-occupation. Leur dispersion dans des

PROTOCOLES RÉPUBLIQUE ET HÔTEL-DIEU

Ces missions ont été engagées dans le cadre d'un protocole entre l'État et l'association Droit au Logement (DAL), en réponse à deux occupations de l'espace public par des ménages mal logés d'Île-de-France soutenus par l'association.

Depuis : février 2014 (mission République) et janvier 2017 (mission Hôtel-Dieu)

Volume en 2017 : 264 ménages accompagnés

AVDL DALO 93

Mission d'Accompagnement Vers et Dans le Logement des ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au Logement Opposable, dans le cadre d'une convention pluriannuelle conclue avec l'État, le département de la Seine-Saint-Denis et les bailleurs du territoire.

Depuis : janvier 2017

Volume en 2017 : 163 ménages accompagnés

poches d'habitat dégradé ne leur permet pas d'attirer l'attention du grand public. Ce manque de visibilité conduit une partie d'entre eux à demander le soutien d'associations militantes.

La fragilité et l'urgence de leur situation permettent à ces ménages d'être reconnus prioritaires au titre du Droit Au Logement Opposable (DALO).

À défaut, ils peuvent être intégrés à un dispositif d'accompagnement spécifique (MOUS, bail glissant, logement passerelle).

Les freins à l'accès au logement sont essentiellement de deux ordres. D'une part, plus de 60% des ménages présentent une fragilité économique liée à l'absence ou à la faiblesse des revenus d'activité. Le coût élevé du logement dans le parc privé tend à aggraver leur situation.

La dégradation de la situation économique de ces publics engendre dettes, surendettement et risques d'expulsion locative.

“

PAROLES D'USAGERS

Madame T. a été accompagnée dans le cadre du protocole Hôtel-Dieu : « Au début on était au 115. A ce moment-là, on était pas très bien parce que je venais d'accoucher pas longtemps avant. J'ai reçu un appel du GIP HIS : ils m'ont dit qu'ils avaient été mandatés pour un relogement. On a rempli les dossiers, on a été bien guidés.

On a eu une proposition de logement, dans le 14e. En plus je connais ce lieu, j'ai grandi là-bas. C'est un nouveau logement, ça se passe très bien »

”



© Julie Azoula / GIP HIS

À ces difficultés financières, s'ajoutent, d'autre part, des situations administratives complexes (séparation, renouvellement des titres de séjour), qui peuvent constituer un frein à l'accès au logement.

MOUS DE SAINT-MANDÉ

La ville de Saint-Mandé a mandaté le GIP HIS pour l'accompagnement de ménages occupants de deux immeubles acquis par voie d'expropriation dans le cadre d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale.

Depuis : janvier 2017

Volume en 2017 : 16 ménages accompagnés

MOUS DE SAINT-DENIS

Le GIP HIS a été missionné par l'État et la ville de Saint-Denis pour proposer un accompagnement social renforcé dans le cadre d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale à des ménages mal logés du département.

Depuis : décembre 2017

Volume en 2017 : 18 ménages accompagnés

BAIL GLISSANT

Ce dispositif de Gestion Locative Adaptée met à disposition de familles ne pouvant pas accéder au parc social un logement temporaire en sous-location, assorti d'un accompagnement social et d'une clause de glissement de bail.

Depuis : 1993

Volume en 2017 : 71 ménages accompagnés

Coordination partenariale et mobilisation des acteurs locaux

Mandaté par l'État, le GIP HIS va à la rencontre de ces familles afin d'évaluer leur situation sociale et de proposer un accompagnement adapté aux besoins identifiés.

L'accompagnement social peut être réalisé soit dans un but d'accès au logement, soit dans un objectif de maintien dans le logement. La coordination partenariale mise en place par le GIP HIS permet de lever les freins au relogement et de renforcer l'autonomie du ménage.

“

PAROLES D'USAGERS

Monsieur G., sa femme et ses enfants ont bénéficié d'un bail glissant : « Avant on était en Normandie. Mon patron m'a envoyé à Paris pour le travail. J'avais besoin de trouver un logement mais on avait pas les moyens de prendre un appartement. On s'est retrouvés à l'hôtel avec les enfants. Ensuite, on a fait le campement à Poissy. On dormait dans une chambre de 9m² donc c'était pas facile. C'est là qu'on a été aidés par le GIP. Ils ont fait les démarches avec nous. On a été visiter des appartements et on a eu un bail glissant. Après un an, ils ont mis le bail sur mon nom. On était content, quand on a déménagé ici, les enfants aussi.

”

Le GIP HIS oriente ainsi les familles, en fonction de leurs besoins, vers les acteurs associatifs,

les services sociaux de secteur, les acteurs de l'emploi, les services judiciaires et les services de soins locaux afin de débloquer les situations les plus lourdes. En 2017, une attention particulière a été portée aux jeunes et aux enfants, premières victimes de la précarité et du logement dégradé :

- des studettes plus spacieuses ont été mises à disposition par la Fondation Lebaudy afin d'accueillir des familles monoparentales ;
- le GIP HIS et les services sociaux de secteur ont sollicité régulièrement des mesures d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF) auprès de l'aide sociale à l'enfance.

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION LEBAUDY

Dans le cadre d'un partenariat, la Fondation Lebaudy met à disposition du GIP HIS des studettes à loyer modéré pour le relogement de personnes isolées modestes, engagées dans un parcours d'insertion professionnelle.

Le Groupement assure également des missions de diagnostic ponctuel auprès de personnes âgées impactées par les travaux réalisés sur les ascenseurs et un accompagnement de ménages locataires de la Fondation rencontrant des problèmes de surendettement.

Depuis : 2012

Volume en 2017 : 18 ménages en studette accompagnés, 9 ménages en parc accompagnés, 44 diagnostics ponctuels



2. COORDONNER DES DISPOSITIFS VISANT L'ACCÈS À UN LOGEMENT POUR DES MÉNAGES EN DIFFICULTÉ

Le GIP HIS assure, à l'échelle régionale et nationale, la coordination opérationnelle de plateformes de relogement. Il réalise l'adéquation entre l'offre et la demande, garantissant l'efficacité des procédures d'attribution et la qualité des logements proposés.

Le GIP HIS joue un rôle d'interface entre les différents acteurs de dispositifs mis en place pour aider des ménages aux problématiques ciblées.

CHIFFRES CLÉS

En 2017, le GIP HIS a étudié les dossiers de 7896 ménages et a reçu 2912 propositions de logements.

L'action du GIP Habitat et Interventions Sociales a contribué au relogement de 2639 ménages, soit 8644 personnes parmi lesquelles se trouvent 4498 enfants.

Des ménages inscrits dans un parcours d'insertion et d'intégration

Les ménages relogés dans le cadre du dispositif Solibail, du Protocole État-Action Logement et de la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés se trouvent initialement dans une situation provisoire d'hébergement. Ils sont identifiés comme prioritaires du fait de leur inscription dans un parcours d'insertion, par le logement et/ou l'emploi (Solibail et Action Logement) ou de leur besoin en termes de protection internationale (Plateforme nationale pour le logement des réfugiés).

“

PAROLES D'USAGERS

Madame M. a quitté son logement lorsqu'elle a perdu son emploi, elle touche le RSA. Hébergée par un tiers, puis à l'hôtel, elle est entrée dans un logement Solibail : « Quand j'étais hébergée, j'avais un fils de 6 ans et j'étais enceinte, donc j'ai eu mon bébé à l'hôtel. J'ai eu un rendez-vous avec une assistante sociale et j'ai eu une proposition de logement à Asnières-sur-Seine. Mon fils est en CE1 actuellement, donc il était en CP quand on est entré en Solibail. Moi, en tant que maman, je suis très attentive aux apprentissages de mes enfants. Pour eux, c'est bien d'avoir quelque chose de stable et de serein. »

”

SOLIBAIL

Solibail est un dispositif d'intermédiation locative à destination de familles hébergées par l'État. L'intermédiation locative fait intervenir un organisme tiers entre le bailleur et le locataire, afin d'offrir un logement abordable à un ménage en difficulté et de protéger le bailleur contre les loyers impayés et la dégradation du logement.

Le GIP HIS assure la coordination opérationnelle du dispositif, en mettant en adéquation la demande (ménages orientés) et l'offre (logements captés). Le Groupement s'appuie, pour la coordination des entrées et sorties, sur les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et les 22 opérateurs gestionnaires. Le Groupement opère par ailleurs la validation technique des logements captés par 9 opérateurs.

Depuis : 2009

Volume en 2017 : 1487 ménages entrés dans le dispositif ; 1105 relogés ; 615 logements vérifiés

INTERMÉDIATION LOCATIVE EN COMMUNES CARENCÉES

Le GIP HIS procède à la vérification des logements et la gestion des admissions pour ce nouveau dispositif piloté par l'État dans les communes carencées en logement social, au titre de la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU). L'objectif est fixé à 80 logements.

En 2017, l'activité liée à l'intermédiation locative en communes carencées a été faible.

Depuis : janvier 2017

Volume en 2017 : 4 logements validés

Au delà de ces caractéristiques communes, il est possible de dresser un profil plus précis des ménages par dispositif.

Les ménages intégrant les logements passerelles Solibail sont majoritairement des familles monoparentales hébergées à l'hôtel. Ils ont un lien à l'emploi mais ont besoin d'une étape intermédiaire avant d'accéder au logement autonome.



Les ménages relogés via le Protocole État-Action Logement sortent principalement de structures d'hébergement ou du dispositif Solibail. Ils s'inscrivent dans un parcours d'insertion par l'activité économique, mais la faiblesse de

leurs revenus ne leur permet pas l'accès au parc privé. C'est ce lien à l'emploi et une plus grande autonomie qui les rendent prioritaires au relogement. Ce public est majoritairement constitué de personnes isolées, de familles monoparentales (32%) et de couples avec enfants (20%).

Les ménages relogés par la Plateforme nationale pour le logement bénéficient d'une protection internationale et vivent :

- soit dans des camps de réfugiés dans les pays où ils ont trouvé refuge (Turquie, Liban, Jordanie) ;
- soit dans des structures d'hébergement en France (Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Centres d'Accueil et d'Orientation, Centres d'Hébergement d'Urgence, etc).

Il s'agit principalement de réfugiés d'origine syrienne, irakienne, afghane, soudanaise ou érythréenne.

Les ménages dits «réinstallés», issus des camps de réfugiés, se composent essentiellement de familles nombreuses présentant des problèmes médicaux lourds.

Les réfugiés hébergés en France sont majoritairement des personnes isolées pour

PROTOCOLE ETAT – ACTION LOGEMENT

Dans l'optique de renforcer l'application du droit au logement en Île-de-France pour les salariés reconnus prioritaires, le protocole prévoit la mobilisation progressive du contingent de logement gérés par Action Logement. Le GIP HIS contribue à la coordination du protocole, au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'intermédiation locative Solibail, en rapprochant la demande de logement émanant de ces derniers des propositions issues du contingent mobilisé, en vérifiant la complétude des dossiers et en accompagnant les procédures d'attribution jusqu'au relogement définitif des ménages.

Depuis : mars 2016

Volume en 2017 : 3669 dossiers de candidatures de ménages traités ; 890 ménages relogés

PLATEFORME NATIONALE POUR LE LOGEMENT DES RÉFUGIÉS

Le GIP HIS assure le fonctionnement opérationnel de la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés, pilotée par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL). Cette plateforme a pour objectif de mettre en adéquation les besoins de logement des réfugiés actuellement hébergés avec une offre de logement disponible dans toute la France (hors Île-de-France). L'accès à un logement est assorti d'un accompagnement social global des ménages concernés afin de favoriser leur accès aux droits et leur intégration.

Depuis : novembre 2015

Volume en 2017 : 685 ménages relogés

lesquelles la recherche de solutions de logement via la Plateforme s'avère complexe, les logements mis à disposition étant plus adaptés à des familles avec enfants.

ÉTUDE SUR L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS VENUS D'ALLEMAGNE

En 2017, le GIP HIS a engagé, en lien avec la Délégation interministérielle à l'Hébergement et l'accès au Logement (DIHAL), une étude sur le devenir des réfugiés venus d'Allemagne à l'automne 2015 et relogés via la Plateforme nationale de logement.

Cette étude a permis d'analyser l'intégration de 145 ménages, relogés sur tout le territoire français et accompagnés par les services sociaux locaux.

L'action de ces organismes accompagnateurs a permis une scolarisation rapide des enfants grâce aux dispositifs à destination des élèves allophones.

Les enfants en âge d'être scolarisés se sont bien adaptés au système scolaire français et ont pu très vite nouer des liens sociaux. L'apprentissage de la langue française a été rapide : 63% d'entre eux maîtrisaient le français après un an.

Le rôle de facilitateur joué par le GIP HIS

L'essence de ces dispositifs est l'adéquation entre d'une part, une offre de logement mise à disposition par les opérateurs et d'autre part, des ménages reconnus prioritaires et vulnérables.

Pour faciliter cette adéquation le GIP HIS assure :

- une étude minutieuse de la situation des demandeurs ;
- une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes.

Le GIP HIS joue un rôle d'interface entre tous les acteurs. Il anticipe les points de blocages pour sécuriser les procédures de relogement.

En 2017, la concertation partenariale a permis l'émergence de pratiques simplifiées et plus efficaces ainsi que l'élaboration d'outils adaptés à la gestion des flux d'offre et de demande :

- le GIP HIS a participé, avec les SIAO et les gestionnaires, aux différents groupes de travail mis en place par la DRIHL pour élaborer le nouveau référentiel Solibail ;
- la réflexion menée avec les partenaires a permis de développer un système d'information dédié pour la Plateforme nationale de logement des réfugiés ;
- la suppression de la pré-validation des candidatures par Action Logement ainsi que la possibilité de proposer deux candidatures sur un même logement ont permis d'accélérer les relogements dans le cadre du Protocole État-Action logement.



LE RÉFÉRENTIEL SOLIBAIL

Depuis le 23 octobre 2017, une nouvelle version du référentiel Solibail est entrée en vigueur. Elle vise à préciser un certain nombre de points quant au public éligible et au mode de calcul du reste-pour-vivre. Ce nouveau référentiel s'accompagne d'une évolution du taux de participation des ménages.

Il a permis d'homogénéiser l'appréciation de la capacité financière des familles à intégrer un logement Solibail.

3. ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RESTRUCTURATION TERRITORIALE

Le GIP HIS intervient en partenariat avec SOLIHA Est Parisien depuis 2015 sur l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National du Bas-Clichy (ORCOD IN). Le Groupement participe, en tant qu'opérateur social, à cette mission pilotée par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF).

L'ORCOD IN est un dispositif partenarial réunissant l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre aux enjeux des copropriétés en difficultés (dégradation du bâti, mauvaise gestion financière, paupérisation des habitants). Elle permet l'articulation d'interventions urbaines, immobilières et sociales de grande ampleur et la coordination de l'intervention publique sur les différents facteurs de dégradation des copropriétés.

CHIFFRES CLÉS

En 2017, 177 diagnostics sommaires ont été réalisés en amont de l'acquisition par l'EPFIF.

79 évaluations sociales et 116 enquêtes de relogement ont permis d'identifier les ménages immédiatement relogeables et les éventuels obstacles au relogement.

65 mesures d'accompagnement social ont été mises en place.

21 ménages ont été relogés, soit 68 personnes dont 45 enfants.

Pour mener à bien sa stratégie de redressement, l'EPFIF développe une action de portage massif visant à éviter l'arrivée de nouveaux marchands de sommeil et ainsi rompre avec la spirale de l'endettement.

Le Groupement accompagne l'EPFIF dans la connaissance des occupants des immeubles

concernés par le projet, le repérage de leurs éventuelles problématiques sociales et leur accompagnement au relogement.

LE PORTAGE IMMOBILIER

Le dispositif de portage immobilier s'appuie sur l'acquisition de logements au sein des différentes copropriétés, à l'amiable, par adjudication ou par expropriation. En fonction du devenir des bâtiments, ces acquisitions permettront à terme des démolitions, la reprise des logements par des bailleurs sociaux ou la revente à des bailleurs privés une fois la situation de la copropriété rétablie. Le projet du Bas Clichy prévoit la démolition de 1240 logements.

Des ménages fragiles à reloger

Les ménages rencontrés par le GIP HIS sont majoritairement locataires. Il s'agit essentiellement de familles nombreuses. Seuls 18 % des ménages sont sans enfants, et les familles monoparentales représentent 24% du total. La moitié des ménages est en emploi.

Ces familles présentent une grande fragilité économique, qui peut constituer un obstacle au relogement. En effet, la faiblesse de leurs ressources ne permet pas toujours de satisfaire les critères de relogement en termes de taux d'effort et de reste-pour-vivre.

Taux d'effort : part des ressources d'un ménage mobilisée pour le paiement du loyer

Reste-pour-vivre : appréciation des ressources d'un ménage, après déduction des dépenses contraintes

En plus de cette fragilité, certains propriétaires occupants sont confrontés à des difficultés budgétaires. Une partie des locataires cumule des dettes locatives.

Du fait de l'ampleur du projet de réhabilitation (80% des bâtiments devant être démolis) le

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ORCOD IN

Créées par la loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR), les Opérations de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) visent à lutter contre l'indignité et la dégradation d'immeubles en copropriété. Le quartier du Bas-Clichy est le premier territoire à bénéficier d'une ORCOD d'Intérêt National (ORCOD IN). Ce cadre permet de mieux coordonner l'intervention publique afin d'assurer simultanément la réhabilitation du bâti, le portage immobilier, les actions d'aménagement, de lutte contre l'habitat indigne et l'accompagnement social des ménages.

GIP HIS intervient pour lever ces freins et permettre le relogement rapide de ces familles : accès aux droits sociaux, couverture sociale, prestations sociales, constitution de dossiers de surendettement, mise en place d'un plan d'apurement des dettes de loyer.

L'accompagnement proposé tient compte de chaque situation :

- un accompagnement au maintien dans le logement est mis en place pour les locataires de l'EPFIF par le biais d'un suivi préventif et du traitement des difficultés locatives;
- un accompagnement au relogement est proposé aux occupants en situation de sur-occupation, d'inadaptation du logement au handicap ou de squat.

“

PAROLES D'USAGERS

Madame B. habitait la tour Ronsard avec ses trois enfants. Elle a été évacuée en urgence suite à l'effondrement d'un pan de façade et a été relogée à Villemomble : « On m'a dit qu'on allait démolir l'immeuble et héberger tous les gens. L'assistante sociale du GIP HIS m'a dit qu'elle allait m'accompagner et voir comment je m'intègre dans mon nouveau logement. Elle m'a beaucoup aidé. »

”

Sans cet accompagnement, les ménages ne pourraient prétendre au relogement, condition

essentielle de réussite de l'ORCOD IN.

Une coordination partenariale efficace pour répondre à des enjeux multiples

L'accélération des acquisitions immobilières par l'EPFIF et le lancement des premiers relogements liés au projet urbain ont entraîné une augmentation de l'activité du Groupement.

Par ailleurs, le GIP HIS a activement participé aux réunions de coordination, aux comités techniques et aux rencontres partenariales (avec les services de l'État, de l'emploi et de la santé), ainsi qu'aux groupes de travail organisés par l'EPFIF, qui ont abouti au projet de Charte de Relogement.

LA CHARTE RELOGEMENT

La Charte Relogement précise le rôle du Groupement dans la réception des offres de logement, les positionnements et le suivi jusqu'au relogement. Le Groupement adresse mensuellement aux bailleurs signataires de la Charte un recensement des besoins de logements pour les ménages immédiatement relogeables.

Le Groupement est ainsi devenu un partenaire déterminant qui accompagne et décline la stratégie partenariale dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé aux ménages.



4. ACCUEILLIR ET SOUTENIR L'INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES

Le GIP HIS s'est vu confier, à partir de juillet 2015, des missions d'intervention auprès des personnes migrantes. L'objectif est de répondre aux enjeux de fluidité des parcours dans les dispositifs d'hébergement au niveau régional et de faciliter les parcours d'intégration.

La présence de médiateurs sociaux polyglottes au sein du Groupement permet d'accompagner au mieux les publics rencontrés.

CHIFFRES CLÉS

En 2017, le GIP HIS a rencontré 12000 personnes dans le cadre du Plan Urgence Migrants (PUM).

Grâce au Centre de Premier Accueil (CPA), 14647 personnes ont été hébergées et 14573 personnes sont sorties du dispositif, dont près de 80% orientées vers un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) en province ou un CHU Migrants en Île-de-France (CHUM).

L'intervention du GIP HIS auprès des réfugiés du dispositif AFPA 100 a permis la sortie de 21 personnes vers l'hébergement, le logement de transition ou le logement.

Un public essentiellement constitué de jeunes hommes isolés

Les publics suivis par le GIP HIS dans le cadre des missions fluidité sont pour la plupart des jeunes hommes isolés, âgés en moyenne de 28 ans.

Originaires d'Afghanistan, du Soudan, d'Érythrée, de Somalie, de Guinée et d'Éthiopie, ces personnes sont généralement passées par des campements sur la voie publique avant d'être hébergées dans le cadre du Plan Urgence Migrants.

“

PAROLES D'USAGERS

Monsieur N. bénéficie d'une protection subsidiaire. Il a rencontré les équipes du GIP HIS alors qu'il était hébergé à l'hôtel : « En Afghanistan j'étais électricien. Je suis venu en France en 2014, avant, j'étais en Norvège. J'ai dormi dans la rue, et puis j'ai été hébergé au 115. C'est quand j'étais à l'hôtel à la fin 2015 que j'ai rencontré un assistant social du GIP HIS.

Il a dit qu'il fallait que j'apprenne le français et que je trouve un travail. Ils m'ont aidé sur beaucoup de problèmes. Maintenant je suis inscrit à un cours de français, j'ai un logement et je recherche un autre travail. »

”

SUIVI DE LA SITUATION DES MIGRANTS HÉBERGÉS DANS LE CADRE DU PLAN URGENCE MIGRANT (PUM)

Le GIP HIS assure une mission de pilotage du suivi de la situation des migrants hébergés dans les centres d'accueil d'urgence dédiés sur toute l'Île-de-France, et de soutien technique aux gestionnaires de centres. Les médiateurs sociaux du GIP Habitat et Interventions Sociales se déplacent pour aller à la rencontre des migrants et échanger, dans leur langue, sur leur situation. Une équipe assure en outre une permanence téléphonique dans les locaux du Groupement pour mettre à jour les données entre chaque visite des médiateurs sur site.

Depuis : juillet 2015

Volume en 2017 : 9603 personnes sorties des centres, dont : 638 réfugiés réorientés, 3765 personnes orientées vers le dispositif national d'asile (DNA) et 361 sorties vers les Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) et les Centres d'Hébergement d'Urgence Migrants (CHUM).

Un soutien au pilotage des dispositifs

L'action du GIP HIS permet de favoriser la fluidité des parcours dans les dispositifs. Elle fournit aux pouvoirs publics une vision en temps réel de la situation des personnes migrantes hébergées afin qu'une orientations adaptée à leur situation puisse leur être proposée.

Ainsi, le GIP HIS met à disposition sa capacité d'action rapide et l'expertise de ses équipes multilingues, qui évaluent les situations et les besoins des publics rencontrés.

Cette information est collectée et consolidée grâce à des outils conçus par le GIP HIS. Par exemple, le système d'information Sol@sile permet à chaque acteur, dans le cadre du Plan Urgence Migrants, de s'appuyer sur les données récoltées afin d'orienter les personnes migrantes vers des dispositifs adaptés à leur situation.

Ces outils et les pratiques de gestion qui les entourent ont vocation à être répliqués au-delà des dispositifs eux-mêmes. Ainsi, le système d'information utilisé au Centre de Premier Accueil (CPA) a été mis à disposition des Centres d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES), qui ouvrent progressivement sur l'ensemble du territoire francilien.



© Cécile Canpolat / GIP HIS

LE SYSTÈME D'INFORMATION SOL@SILE

Sol@sile est un système d'information accessible à tous les gestionnaires de centres d'hébergement dédiés aux personnes migrantes.

Il permet d'assurer le suivi de la situation des personnes hébergées pour favoriser leur orientation vers des dispositifs adaptés. Ce système d'information en ligne présente de nombreux avantages : automatisation des tâches répétitives, diminution des risques d'erreurs, protection et actualisation facilitées des données. De plus, il simplifie les échanges et dispense une information rapide, de qualité.



Un espace sécurisé pour l'actualisation des données ;



Des données fiabilisées qui permettent une recherche et une consultation facile, ainsi que la production de statistiques ;



Une visibilité en temps réel pour assurer la fluidité des parcours dans les dispositifs d'hébergement.

L'action du GIP HIS permet ainsi de soutenir le pilotage régional des dispositifs et de rendre compte des difficultés des acteurs de terrain auprès des partenaires et des services de l'État.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES

Le GIP HIS veille à respecter les mesures de protection de la confidentialité et de sauvegarde des données, dont la collecte, la conservation et l'exploitation sont régies par la loi dite « informatique et liberté » sous le contrôle de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Afin de garantir la sécurité des données collectées et le respect de la vie privée de leurs propriétaires, un Correspondant Informatique et Liberté a été désigné. En 2017, il a conduit des entretiens auprès de l'ensemble des services du GIP HIS (ressources humaines, services administratifs, services en charge du suivi des ménages accompagnés...) dans le cadre d'un audit dédié réalisé par un cabinet d'avocat spécialisé. Cette démarche a également eu pour objectif l'anticipation des nouvelles dispositions du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD).

GESTION DU SUIVI ADMINISTRATIF ET DES ORIENTATIONS DU CENTRE DE PREMIER ACCUEIL (CPA)

Le CPA, créé sur décision de la Préfecture de la région d'Île-de-France et de la Ville de Paris, est géré par l'association Emmaüs Solidarité. Il doit permettre d'organiser l'accueil, l'information, la mise à l'abri et l'orientation des migrants primo-arrivants, pour ainsi prévenir l'installation de campements illicites.

Le GIP HIS participe à la mise en œuvre de ce dispositif en organisant le pilotage du suivi de la situation des migrants hébergés et en coordonnant les orientations de ces derniers vers des structures d'hébergement adaptées, dans un objectif de fluidification des parcours.

Depuis : novembre 2016

Volume en 2017 : 14647 personnes hébergées.

MISSION D'APPUI AU RELOGEMENT DES RÉFUGIÉS DE L'EXPÉRIMENTATION AFPA 100

En octobre 2016, la Préfecture de la région d'Île-de-France, l'AFPA, Pôle Emploi, le FAFTT (Fond d'Assurance Formation du Travail Temporaire) et Humando ont mis en place un programme de formation pour 100 réfugiés statutaires franciliens, incluant un hébergement en centre AFPA, le temps de la formation.

A l'issue de l'expérimentation, le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la région d'Île-de-France, a confié au GIP HIS une mission de diagnostic social et de relogement en urgence des bénéficiaires du dispositif qui se retrouvaient sans solution de sortie.

Depuis : avril 2017

Volume en 2017 : 94 diagnostics sociaux réalisés ; 21 personnes sorties, dont 14% vers le logement, 48% dans un logement de transition et 38% vers l'hébergement.



COMPOSITION ET GOUVERNANCE

Le GIP Habitat et Interventions Sociales est composé de l'État et d'organismes œuvrant dans le domaine social de l'hébergement et du logement.

Pour réaliser l'ensemble de ses missions, le Groupement a renouvelé en 2016 ses agréments régionaux :

- d'Ingénierie Sociale, Financière et Technique (ISFT) ;
- d'Intermédiation Locative et la Gestion Locative Sociale (IL – GLS).

L'Assemblée Générale du GIP Habitat et Interventions Sociales est constituée :

- de l'État : Préfecture de région, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) ;
- de bailleurs sociaux : AORIF, Emmaüs Habitat, GIE Logement Français, Immobilière 3F, Domaxis, Adoma ;
- d'Action Logement ;
- de l'Union Régionale Soliha Île-de-France.

Siègent avec voix consultative :

- le Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées ;
- Emmaüs Solidarité ;
- la Fondation Abbé Pierre.

Les membres composant l'Assemblée Générale

au 31 décembre 2017

Frédérique LAHAYE	Présidente
Siègent avec voix délibérative	
Patrick VIELLESCAZES	Sous-Préfet, Chef de cabinet du Préfet de la région d'Île-de-France
Marie-Françoise LAVIEVILLE	Directrice Régionale et Interdépartementale Adjointe de l'Hébergement et du Logement en Île-de-France (DRIHL)
Sandie MICHELIS	Cheffe du service Accès au logement et prévention des expulsions (ALPE), DRIHL
Jérôme NORMAND	Sous-Préfet, Directeur de Projet - Campements illicites
Namori KEITA	Directeur Adjoint de l'Établissement Île-de-France, représentant M. DOUTRELIGNE, Président d'ADOMA
Thierry DEBRAND	Directeur de FREHA représentant Emmaüs Habitat
Hervé LESERVOISIER	Directeur du Développement Social par l'Habitat au GIE Logement Français
Françoise COMTE-RICUR	Délégation Régionale IDF Locatif / Accession ACTION LOGEMENT, représentant DOMAXIS
Christophe RABAULT	Directeur de l'AORIF – L'Union Sociale pour l'Habitat en Île-de-France
Didier JEANNEAU	Directeur général adjoint Immobilière 3F
Yves LE SOUDEER	Directeur de SOLIHA EST PARISIEN
Charles Hurbain PAYART	Administrateur Action Logement services
Siègent avec voix consultative	
Jean-François MACAIRE	Commissaire du Gouvernement
Eric CONSTANTIN	Directeur de l'Agence Régionale Île-de-France, Fondation Abbé Pierre
Paul DUPREZ	Président d'Emmaüs Solidarité
René DUTREY	Secrétaire Général du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées

RESSOURCES FINANCIÈRES

Pour conduire ses missions, le GIP HIS a bénéficié d'un financement de 5.370.000 €.

Le financement d'origine publique représente un montant total de 4.550.000 €, soit près de 85% des recettes du Groupement. La Préfecture de la région d'Île-de-France est le principal financeur.

Le complément financier est constitué par :

- le remboursement des loyers par les bénéficiaires de baux glissants ;
- les prestations réalisées dans le cadre l'Opération de Rénovation des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National du Bas Clichy ;
- des partenariats privés comme la Fondation Lebaudy ou des communes.

VIE INSTITUTIONNELLE

ORGANISATION DU GIP HIS

En juin 2017, Frédérique Lahaye a été élue à la présidence du Groupement par l'Assemblée Générale. Elle souhaite poursuivre et renforcer l'action engagée par le GIP HIS en faveur des publics démunis, en s'appuyant sur ce qu'elle estime être la force du Groupement : sa capacité de mobilisation et d'action sur des situations d'urgence.

En août, la convention constitutive a été modifiée afin d'élargir le champ d'action du groupement à l'accompagnement des publics dits « migrants » et de donner la possibilité au GIP HIS de se positionner sur des missions d'intérêt national, sous réserve d'accord du Préfet de région.

Cet amendement a également acté la reconduction du Groupement pour une durée indéterminée.

CADRE DE TRAVAIL

En juillet, le GIP HIS a quitté ses anciens locaux pour s'installer dans la tour Cityscope à Montreuil. Le GIP HIS a pris possession de ses nouveaux bureaux et a pu être de nouveau pleinement opérationnel en moins de 48 heures, assurant ainsi la continuité du service public dont il a la

charge à travers ses différentes missions.

La localisation et l'organisation de ce nouvel espace de travail permettent désormais un accueil facilité des ménages suivis, une meilleure cohésion des équipes ainsi qu'une grande mobilité des agents du GIP HIS en Île-de-France.

Lors de l'inauguration des nouveaux locaux, en décembre, en présence des représentants de l'État et des partenaires du Groupement, le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, Michel Cadot, a salué l'efficacité du GIP HIS, sa réactivité, son professionnalisme et sa capacité à fédérer les acteurs du logement.

COMMUNICATION

En 2017, le GIP HIS a conduit un travail sur son image. Un nouveau logo a été créé, marquant ainsi le point de départ de l'harmonisation de l'identité visuelle du Groupement. Il est désormais doté d'une charte graphique, de nouveaux supports de travail et de communication internes et externes.

Le Groupement a également affirmé sa volonté de mieux communiquer sur ses missions grâce à la mise en ligne d'un site internet permettant la diffusion de ses actions, offres d'emploi et actualités (www.giphabitat.org).



RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2017, le GIP HIS comptait 73 agents dont :

- 41 % en contrat à durée indéterminée ;
- 29 ayant rejoint le GIP HIS au cours de l'année.

DIVERSIFICATION DES PROFILS

En 2017, le GIP HIS s'est doté d'un service développement et prospective et a recruté en son sein un statisticien ainsi qu'une chargée de communication et de prospective.

Par ces embauches, le GIP HIS a cherché à diversifier ses métiers afin, d'une part, de développer la production d'indicateurs et de données de pilotage des différentes missions conduites, et d'autre part, de répondre aux besoins en termes de promotion de l'image du GIP HIS dans la continuité de la rénovation de l'identité visuelle du groupement.

MÉTIERS DU GIP HIS

Afin d'assurer ses missions opérationnelles, le GIP Habitat et Interventions Sociales a maintenu, en 2017, le rythme de recrutement d'équipes pluridisciplinaires composées de :

- conseillers sociaux, qui élaborent avec les ménages le projet de relogement, conduisent un travail de pédagogie et coordonnent le processus de relogement de l'ouverture des droits à l'organisation du déménagement. Leur rôle est essentiel pour faciliter le parcours des ménages ;
- médiateurs sociaux, qui réalisent des diagnostics sociaux pour rendre compte de la situation des personnes tant d'un point de vue administratif que social ou financier. La plus-value du GIP HIS est de disposer pour toutes

ses visites sur site, de médiateurs sociaux multilingues pouvant facilement expliquer aux usagers la situation dans laquelle ils se trouvent ainsi que les procédures à engager ;

- gestionnaires administratifs, qui étudient les projets et identifient les opportunités de relogement. Ils réalisent le montage administratif des dossiers, organisent la visite du logement, préparent la signature du bail et coordonnent l'action des différents intervenants participant au déménagement.



© Julie Azoula / GIP HIS

FORMATION CONTINUE

En 2017, le GIP HIS a souhaité poursuivre dans la dynamique de formation engagée afin d'enrichir les compétences professionnelles de ses agents, de permettre une diffusion des bonnes pratiques en interne et de renforcer la cohésion des équipes :

- 31 actions de formation ont été financées ;
- 64 agents ont participé à ces formations ;
- 1 agent a utilisé son Compte Personnel de Formation (CPF) afin de poursuivre son cursus universitaire.

Des formations inter-services ont été organisées sur le thème de la demande d'asile et du droit au logement afin de présenter à tous les agents qui

le souhaitent le cadre réglementaire qui régit les missions du GIP HIS. Ces réunions thématiques permettent en outre de créer des synergies et de repérer les complémentarités entre les actions et les services.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2017, le GIP HIS a mis au cœur de ses préoccupations le bien-être de ses agents et notamment leur santé et leur sécurité.

Tous les risques auxquels les agents peuvent être exposés au travail, y compris les risques psychosociaux (stress, harcèlement moral ou sexuel, violences au travail) sont pris en considération.

Afin d'améliorer les situations de travail sur poste informatisé dans les activités de bureau et réduire

les risques afférents, les postes de travail ont été aménagés conformément aux recommandations de la médecine du travail (sièges ergonomiques, repose pieds, doubles écrans).

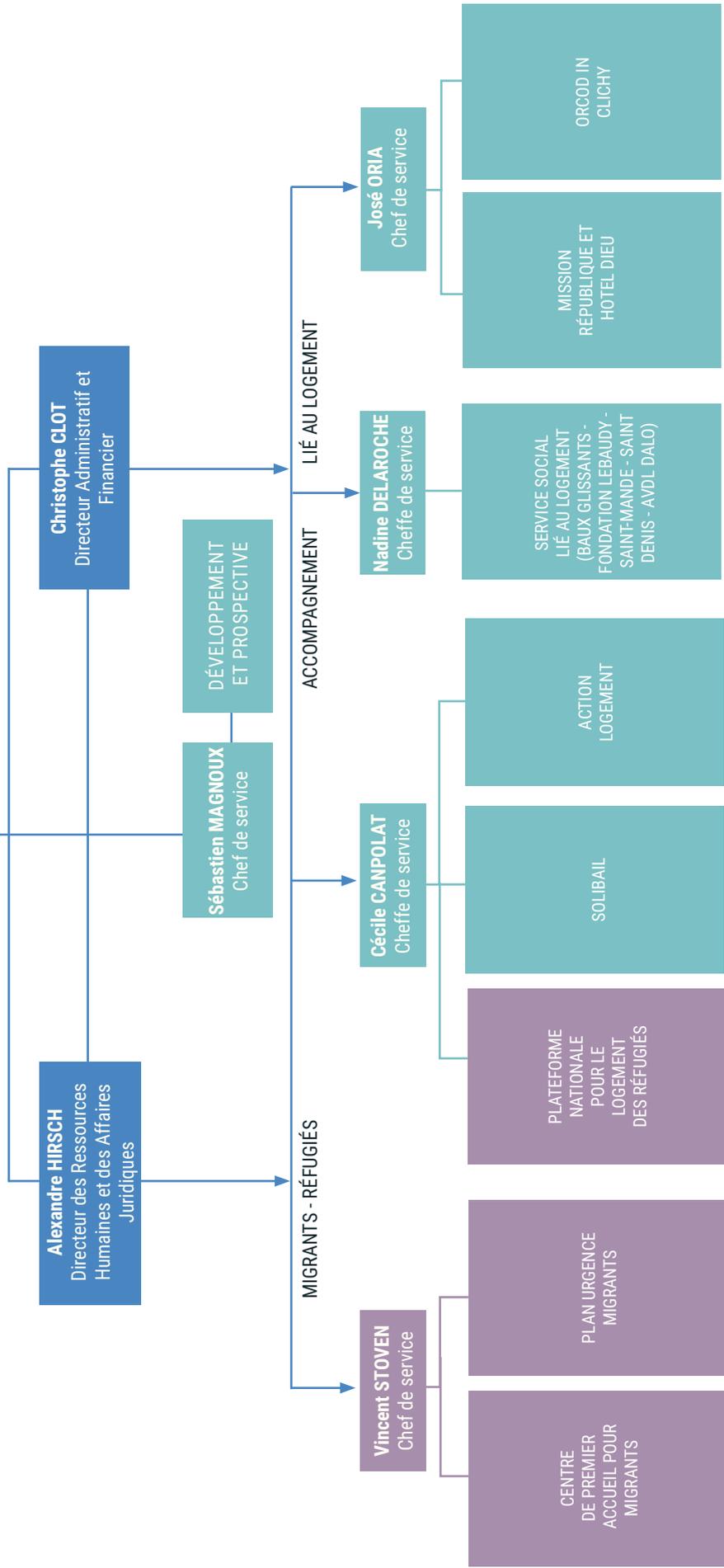
Une procédure en cas d'incidents (incivilités, agressions verbales et physiques...) a été mise en place et diffusée à l'ensemble des agents. Elle est principalement destinée aux agents exerçant au contact des usagers, à domicile ou dans des centres, et qui peuvent être amenés à gérer des situations de fortes tensions. La procédure prévoit les différentes actions à engager, tant en matière de prévention des risques qu'en matière d'accompagnement administratif et médical.

Au cours de l'année, 15 agents ont en outre suivi une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et 5 ont été formés aux techniques d'évacuation incendie.



Juliette LAGANIER
Directrice Générale
Pascal GREGOIRE
Assistante de direction

Jean-Luc TANNEAU
Agent comptable public



Imprimé sur du papier 100% recyclé fabriqué en France à partir de fibres désencrées



Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES

3 rue Franklin - CS 90042
93108 Montreuil cedex

Tel. : 01 41 58 76 76 – Fax : 01 43 62 63 46

contact@giphabitat.org

www.giphabitat.org